

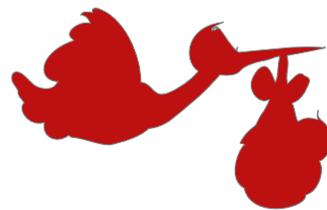
Tauves



État Civil 2019-2020

NAISSANCES

AUBIER Arwen - Beaumont (63) - 17 juin 2019
BUJON Janne, Nathalie - Clermont-Ferrand (63) - 10 juin 2019
CLAMADIEU Vianney, Loïc, Robert - Beaumont (63) - 29 août 2019
FRANÇOIS Robin Lucas Gabriel - Clermont-Ferrand (63) - 09 février 2020
MABRU CHAPPUIS Johanna, Léna, France - Clermont-Ferrand (63) - 22 novembre 2020
WAUQUIER Éline, Lygie, Alberte - Beaumont (63) - 17 février 2020



MARIAGES

MANY Maxime, Bernard - BELLAIGUE Charlotte, Marie, Clémentine - 28 septembre 2019
SEIBERT Vincent, Xavier, Louis - BACHELOT Giovany, Frédéric, Jeffrey - 2 février 2019
BOCCON Alexandre - ACHARD Cécile, Pascale, Paule - 22 août 2020



DECES de la Commune

BOYER Lucette, Jeanine, Françoise épouse BERNARD - 1er mars 2019
CASSON veuve GATIGNOL Marie, Paulette, Pierrette - 17 janvier 2019
CHALEIL René, François - 24 novembre 2019
HUGUET Damien - 18 décembre 2019
LAPORTE épouse DUFAUD Marie-Louise - 09 juin 2019
MABRU Jean Paul - 30 décembre 2019
MANRY Pierre - 5 décembre 2019
MARCHAND Bernard, Jean, Pascal - 13 mai 2019
MARION Marie Hélène Antoinette épouse GUIGNARD - 27 février 2019
MOUTY Noël Antoine - 13 novembre 2019
PERIER Claire, Françoise épouse LAURET - 18 août 2019
BENKOVIC Ana veuve DANESE - 02 mars 2020
GUILLAUME Josette, Antoinette, Marcelle veuve MARCHE - 26 juin 2020
MABRU Jean-Bernard - 03 septembre 2020
MANARANCHE Colette, Marie, Jeanne épouse CHAMBONNET - 08 avril 2020
MENET Marie-Ange, Anselme - 16 octobre 2020
PLANE Marie-Thérèse veuve LARTIGUE - 03 mars 2020
RIOUCOURT Marie Louise, Ida veuve CHALLEIL - 19 septembre 2020
VERGNE Raymonde, Marie-Louise épouse TARAVANT - 13 juillet 2020



DECES enregistrés à Tauves

BOURGADE veuve JOUVE Pierrette Renée Janine - 18 mars 2019
CHANAL Martine, Pierrette - 9 juillet 2019
GRASSET Michel, Désiré - 26 février 2019
LEVADOUX veuve BRUGIERE Marcelle, Francine, Marie - 03 mars 2019
VERGNOL Ernest, Jean, Baptiste - 17 février 2019



Édito du Maire

Nous sommes heureux de la publication de ce nouveau bulletin municipal, le dernier datant de mai 2019, il fait suite à la période de renouvellement du conseil municipal et au contexte sanitaire de la covid 19.

Le contexte de crise actuelle se traduit par des limitations des libertés auxquelles nous étions tant habitués, dont la liberté de se déplacer et de circuler. Si cela est justifié pour la limitation de la propagation du virus de la Covid19, et donc pour protéger les populations et sauver des vies, cela nous oblige aussi localement à faire évoluer les méthodes de travail. Il faut nous habituer à vivre autrement, mais il faut vivre !

Les visioconférences, le télétravail, les messages sur les réseaux sociaux apparaissent aujourd'hui comme un moyen très moderne et efficace de partager ce que nous avons à dire et à faire, même si cela ne remplacera jamais complètement la relation directe et les échanges humains, l'altérité et le lien social.

En plus du bulletin municipal, un nouveau site internet s'inscrit dans cette volonté de partager avec vous, et de recevoir de votre part, car vous pourrez découvrir la commune, ses acteurs, les actions et projets en cours, mais aussi accéder en ligne à des services, et nous faire remonter vos observations.

Parallèlement au processus électoral et aux périodes de confinement, 2020 a permis d'avancer nos dossiers et 2021, après l'achèvement d'opérations importantes telles que les travaux connexes à l'aménagement foncier et la station d'épuration, verra la concrétisation de nouveaux projets pour lesquels vous nous avez accordé votre confiance : le tiers lieux va être créé, les locaux nécessitent quelques mois de travaux, un SSIAD avec dispositif renforcé d'aide à domicile voit le jour, l'architecte retenu va concevoir le programme précis pour la maison de santé pluridisciplinaire. Nous souhaitons être au plus près des besoins des professionnels de santé, avec l'espoir d'en accueillir de nouveaux. Nos services techniques et administratifs évoluent aussi avec un renouvellement et un rajeunissement.

De même, toutes les activités économiques sont prioritaires et nous nous réjouissons de l'avancement de projets et de certaines reprises malgré la crise. Consommez local, achetez dans nos commerces de proximité et sur notre marché du jeudi, c'est le meilleur plan de relance ! Les associations, la culture, le sport, les événements sont au ralenti et nous redoublerons d'efforts pour l'animation dans le respect des règles sanitaires.

Bref, si le contexte reste plein d'incertitudes, c'est le moment d'innover pour faire avancer notre commune, tous ensemble. A ce titre je remercie l'implication des élus et de nombreux bénévoles pour accompagner les différentes initiatives et continuer de faire de Tauves une commune vivante, attractive et agréable.



Sommaire

Christophe SERRE, Maire

Page 2 - État civil 2019-2020

Page 3 - Édito du Maire

Pages 4, 5 et 6 - Décisions du Conseil Municipal 2019-2020

Page 7 - Nouveau Conseil et Commissions

Page 8 - Personnel municipal

Page 9 - Économie et nouveaux actifs

Pages 10, 11 et 12 - Actions et Travaux 2019-2020

Page 13 - Les projets en cours 2021

Page 14 - École

Page 15 - CLIC

Page 16 - Mutualité Française

Page 17 - SMCTOM

Pages 18, 19 et 20 - Communauté de Communes

Page 21 - Office de tourisme

Pages 22, 23, 24, 25 et 28 - Artisanat Rural, Associations

Page 29 - Culture

Page 30 - Expression des groupes politiques



Décisions du Conseil Municipal 2019 - 2020

Détails sur www.tauves.fr/comptesrendus

SEANCE DU 19 FEVRIER 2019

Présentation par relais entreprise : proposition étude sur Tauves, coût, méthodologie - Vote du compte administratif- commune et assainissement et lotissement les Côtes II - Attribution de compensation 2019 - FIC 2019-2021 Département - Bonus ruralité - subvention de la Région - Dossier Leader appel à projet patrimoine bâti : « Réhabilitation du four à pain du village de Granges et valorisation touristique-culturelle » - Demande de subvention - Devis déplacements poteaux - Orange France Telecom - Signalétique et schéma de randonnée - Tribunaux de baux ruraux - Précision sur vente à Olivier Constantin - Précision sur vente à Myriam Challeil - Vente de parcelle à Arnaud Serre - Précision sur vente parcelle à Catherine Charlier van Boven - Appel à candidatures pour vente d'herbe - Adhésion au dispositif véhicules électriques - Local chasse : résultat de l'appel d'offres et attribution des marchés - Achat équipement mini chapiteau - Participation financière de la commune, raccordement de bâtiment agricole - Presbytère et annexe : convention d'utilisation - Adhésion à la mission de médiation préalable obligatoire mise en œuvre par le Centre de Gestion du Puy-de-Dôme.

SEANCE DU 12 MARS 2019

Travaux connexes aménagement foncier - affermissement de la tranche 3 lot 1 travaux publics - Opposition au transfert à la Communauté de Communes Dômes Sancy Artense au 1er janvier 2020 de la compétence eau potable et de la compétence assainissement collectif des eaux usées - Soutien pédagogique, précision sur la prise en charge par la commune.

SEANCE DU 12 AVRIL 2019

Vote des taux de fiscalité 2019 - Vote des budgets primitifs : Commune, assainissement, lotissement Les Côtes II - Emploi saisonnier renfort 6 mois - Emploi aidé - Demande d'informations de Mr Huguet et autorisation au Maire pour défendre la commune - Local chasse - avenant maîtrise d'œuvre et avenant travaux - Station d'épuration : convention de maîtrise d'œuvre et calendrier d'engagement - Gendarmerie - Jeu extérieur au foirail - Intégration des bacs poubelles jaune et marron - Pont au parcours de santé à Saint gal - ONF : prestation montage de dossier - Ecole : PEDT 2019/2020 - Vente d'herbe, conventions d'utilisation précaire, attribution, et tarifs, pour les parcelles YA35, YA39, ZH12, ZH13 - Demande de subvention départementale matériel déneigement - SMCTOM : schéma régional.

SEANCE DU 8 MAI 2019

Prêt relais à court terme - Acquisition licence IV - Point EHPAD - Vente d'herbe 2018 et 2019 parcelle YC18 - Avenant marché - STE : boisement compensation et escalier randonnée - Autorisation au Maire pour défendre la commune.

SEANCE DU 5 JUILLET 2019

Local chasse : avancement des travaux - Demande de prolongation et réorientation DETR 2015 - Voirie : attribution du marché suite à consultation et analyses des offres - Toiture presbytère : lancement de la consultation des entreprises - Avenant marché environnement STE : boisement compensation - Parcelles domaine privé de la commune ZE40, ZX6, ZB36, ZC33, ZC35 - ONF : application du régime forestier parcelles C106 et ZI2 (ex section de Ribbes sur Singles) - Autorisation de défricher - Personnel : suppression et création de postes : modification du tableau des emplois suite à CAP - Point organisation technique et administrative - Subventions aux associations - Remboursements d'assurances - Point acquisition licence IV - Décision modificative n°1 budget principal - Tarifs cantine 2019-2020 - Etude relais entreprise, projet de création d'un tiers lieux - Recomposition de l'organe délibérant de la Communauté de Communes Dômes Sancy Artense - Acquisition parcelle dans le bourg - Déclassement du pont de la scierie - Horaires de la garderie périscolaire.

SEANCE DU 9 AOUT 2019

Projet de fruitière - Projet de reprise du bar restaurant et nécessité de déclassement d'une partie du domaine public - Accessibilité tabac presse - Projet de création d'un tiers lieux - Local chasse : avenant n°1 du lot 8 Sarl Perron - Travaux connexes aménagement foncier, projet de schéma de randonnée - Vente de parcelles domaine privé de la commune (Fougheolles, Les Croûtes) - Déclassement portions de domaine public (La Vialle) - Remboursement d'assurance - ONF : programme de travaux sylvicoles subventionnables en forêt communale de Tauves - Coupes 2020 : approbation de l'assiette des coupes 2020 pour les forêts relevant du régime forestier - Déclassement de portion de domaine public (Pont-Vieux) - Travaux connexes aménagement foncier - recours tribunal administratif

SEANCE DU 14 OCTOBRE 2019

Renouvellement ligne de trésorerie - Mise à jour plan d'épandage et demande de subvention - Contrat d'engagement vacataire pour le professeur intervenant à l'atelier musical - Création d'un poste d'adjoint du patrimoine non permanent non titulaire à temps complet - Contrat des institutrices : aide aux devoirs - Raccordement au réseau d'eau - Tranche optionnelle Avèze - Travaux appartements - Déclassement domaine public - précision surface et demande avis CAUE - Affaissement mur cimetièrre - Subventions associations - Décision modificative budget principal : Annulation de créances suite décisions de justice - Autres créances à annuler - Assainissement : avenant de répartition entre les entreprises - Adhésion de Saulzet le Froid au 1er janvier 2020 - Composition du conseil communautaire : reconstitution de l'organe délibérant de la Communauté de Communes Dômes Sancy Artense dans l'hypothèse de l'extension de son périmètre à la commune de Saulzet le Froid - Demande de reconnaissance de la Commune de Tauves au titre des calamités agricoles - Opposition au projet de restructuration et de fermeture des services impôts et trésorerie - Avis sur le PLU de La Tour d'Auvergne - Point Maison de retraite - Consultations bancaires - Plan annexé à la délibération 2019-103 du 14/10/2019.

SEANCE DU 15 NOVEMBRE 2019

Travaux connexes aménagement foncier - avenants supplémentaires - Tranche optionnelle La Tour d'Auvergne - Bornage Ribbes : répartition des surfaces Gérard Fouris et Lino Novais - Bornage Pont-Vieux, chemin des Lugands, morceau à déclasser - Vente d'une parcelle à Granges - Prêt bancaire (sur part non subventionnée) - budget assainissement - Prêt relais (avance avant perception des subventions - budget assainissement - Presbytère : réhabilitation de la toiture en lauzes - Remboursement par Orange - Création poste adjoint administratif principal 2ème classe à mi-temps - Viabilité hivernale 2019/2020, système d'astreinte et prestataire extérieur - Ecole : remplacement du cuisinier - Demande de l'APE - Convention Foyer des Jeunes - Convention local chasse - Convention presbytère - Demande de déclassement voirie pour indivision Hautier à la Vialle - Adhésion ADIT pour RCPD - Décisions modificatives pour budget principal.

SEANCE DU 14 DECEMBRE 2019

Contrat à durée déterminée pour l'exposition du 14 décembre au 5 janvier - Aménagement foncier travaux connexes - validation devis signalétique randonnée - Subventions complémentaires : demandes d'associations et du collège ONF - Station d'épuration : travaux complémentaires suite étude de sol - Station d'épuration : emprunt - Désaffectation domaine public - Projet création parking - Intercommunalité : validation de l'avenant à la convention de gestion de la salle de spectacles La Bascule - Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2018 - Chantiers insertion bénévoles internationaux - Remboursement assurance - DETR 2020 : aménagement du bourg - DETR 2020 : reconfiguration de la maison de retraite - FIC 2020/2021 - Maison de retraite : points et éléments - Convention service civique - Projet culturel

2020

SEANCE DU 7 FEVRIER 2020

Vote des taux de fiscalité 2020 - Subvention Concours Officiel Saint Nectaire 2020 - Création d'un CDD renfort saisonnier - Livraison repas et création d'un CDD remplacement école cantine - Camping : consultation liner et autres équipements - Projet création d'un parking : esquisse chiffrée, mission du Géomètre, poursuite du projet - Entretien et mises aux normes bornes à incendie (suite diagnostic) - Eclairage public, programmation 2020-2021 - SIEG : extension du réseau d'éclairage public - Création d'un tiers-lieux : demande de subvention au titre du FEADER dans le cadre du programme LEADER du GAL des Volcans d'Auvergne - Bien sans maître : incorporation domaine communal - AGEDI : approbation des statuts du Syndicat Mixte Ouvert "Agence de GEstion et Développement Informatique"(A.G.E.D.I) - ONF : vente de bois façonné - Encaissement remboursement taxe foncière - Vote des comptes administratifs et affectation des résultats pour le lotissement les Côtes II, l'assainissement, la Commune.

SEANCE DU 26 FEVRIER 2020

Transfert à la Commune du foncier bâti et non bâti suite à la fermeture de l'EHPAD, liquidation des comptes par l'ARS et le Département, et dissolution de l'établissement public par Madame la Préfète - Travaux connexes - avenant au marché de travaux - Encaissement remboursement.



15 mars 2020 - 1er tour des municipales

Mars à juin - confinement

28 juin 2020 - 2ème tour des municipales

SEANCE DU 3 JUILLET 2020

Election du Maire et des adjoints - Convention pour CLSH juillet et août avec la Communauté de Communes Dômes Sancy Artense - Vente parcelle du domaine privé à Pont-Vieux - Projet concession Licence IV - Pouvoir à un élu pour représenter le Maire - Motion sur le Dragon 63 - Convention de mise à disposition de la licence IV.

SEANCE DU 15 JUILLET 2020

Délégations du Conseil Municipal au Maire - Désignation des membres - Commission d'appel d'offres (CAO), Centre communal d'action sociale (CCAS) - Vote des commissions municipales - Désignation des membres des commissions municipales - Désignation des membres d'autres commissions à l'échelle communale - Désignations organismes extérieurs : Comité National d'Action Sociale (CNAS), Secteur Intercommunal d'Energie et de Gaz (SIEG), CLIC, RBA, SIAEP Burande Montagne, communes forestières, AGEDI, correspondant Défense - Travaux connexes à l'aménagement foncier - avenant n° 2 - Projet de création d'un Tiers lieu : information sur l'avancement du projet et décision mission architecte - Projet de réhabilitation de l'ancienne maison de retraite : information sur la procédure de consultation et choix de prestataires assistance à maîtrise d'ouvrage et étude de programmation préalable au choix du maître d'œuvre - Ecole : facturation cantine 3ème trimestre - Location local cabinet infirmier - Location d'un appartement communal.

SEANCE DU 25 JUILLET 2020

Vote du budget primitif - Commune, assainissement, lotissement les Côtes II - Tableau des effectifs - Indemnités des Elus - Rachat d'immeubles à l'Etablissement Public Foncier - SMAF - PLU : procédure de révision simplifiée pour projet à la Croix Haute - Tarif cantine - Convention de fourrière APA du Puy-de-Dôme (renouvellement) - Indemnités des Elus.

SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2020

Contrat d'engagement vacataire pour le professeur intervenant à l'atelier musical - Création d'un poste d'adjoint de patrimoine non permanent non titulaire à temps non complet du 1er octobre 2020 au 30 septembre 2021 - Renouvellement CDD agent technique (dans l'attente du recrutement permanent) - Adhésion à la mission relative à l'assistance retraites exercée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique du Puy-de-Dôme - Renouvellement d'adhésion aux missions relatives à la santé et à la sécurité au travail exercée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme - Renouvellement de l'adhésion à la mission facultative d'accompagnement à la gestion des situations d'inaptitude physique des agents - Réalisation d'un emprunt 2020-2021 pour soutenir les investissements (programme voirie) - choix de l'organisme bancaire après consultation - SIEG : adhésion au groupement de commandes électricité - Dossier tiers lieux, présentation du dossier établi par l'architecte - Dossier ex-maison de retraite, validation de la sélection des candidats pour la phase 2 de la consultation de l'équipe de maîtrise d'œuvre - Soutien au projet de la Mutualité Française - Station d'épuration : avancement / traitement des boues - Travaux connexes : convention avec Avèze et la Tour d'Auvergne - CCID : proposition des membres - Intercommunalité : membre de la CLECT - RPQS : adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2019 - Demande d'aide à la Région Auvergne Rhône Alpes dans le cadre des arrêts de cars sur le territoire de la Commune

SEANCE DU 19 NOVEMBRE 2020

Mise en place système d'astreintes pour viabilité hivernale 2020 2021- Renfort saisonnier 3 mois viabilité hivernale - Subventions aux associations 2020 - Demande exonération TFNB - Dossier Leader Four de Granges devis des entreprises - Dossier Leader Four de Granges, demande de subvention au titre du FEADER dans le cadre du programme européen LEADER du GAL des Volcans d'Auvergne - Encaissement trop versé taxes foncières - Décision modificative n°1 - Autorisation paiement facture FIPHFP - Avenant travaux connexes à l'aménagement foncier (moins value) - Réhabilitation Maison de retraite : diagnostic amiante et plomb - Tiers lieux : missions architecte pour poursuite du dossier - Opposition au transfert à l'EPCI de la compétence en matière de plan local d'urbanisme, de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale - Culture : dénomination des salles d'expositions, jumelage avec Killarney - Vente parcelle ZN75 à un particulier

SEANCE DU 30 DECEMBRE 2020

Création d'un poste d'adjoint administratif principal 2ème classe à 28h - Lancement recrutement second agent technique - Tiers lieux : résultat consultation des entreprises et attribution - Projet Maison de Santé - choix du Maître d'Œuvre suite à consultation, analyse et auditions - Location provisoire à la Mutualité Française - Décisions modificatives assainissement - Demandes DETR 2021, DSIL Région, FIC 2021 - Location terrain accueillant le pylône de téléphonie à TDF - Renouvellement location licence IV - Décisions parc locatif (appartements) : loyers 2021.

Nouveau Conseil Municipal 2020 - 2026



1er rang de gauche à droite

Marie-Noëlle BOYER (Adjointe), Christophe SERRE (Maire), Laurent GIAT (Adjoint), Christophe VERGNOL (Adjoint)

2ème rang

Didier BONHOMME (conseiller délégué), Dominique BOYER-MUNOZ, Léa SERRE (conseillère déléguée), Jean-Louis FALGOUX, Bernard GREGOIRE

3ème rang

Fabrice GAY, Maxime MANY, Bernard DAUPHIN, Catherine BALLET, Régis BERTRAND, Sandrine ESPINOUBE

CONSULTEZ LES COMMISSIONS MUNICIPALES SUR WWW.TAUVES.FR

DÉSIGNATIONS EXTÉRIEURES PRINCIPALES

Dôme Sancy Artense Communauté : Christophe SERRE (Vice-Président), Jean-Louis FALGOUX

SMCTOM Haute Dordogne : Christophe SERRE (Vice-Président), Jean-Louis FALGOUX

SIAEP de Burande Mortagne : Didier BONHOMME (Vice-Président), Christophe SERRE

CLIC : Dominique BOYER-MUNOZ

RBA : Bernard DAUPHIN

Communes forestières : Bernard GREGOIRE

CCAS : Christophe SERRE, Marie-Noëlle BOYER, Dominique BOYER-MUNOZ, Bernard DAUPHIN, Catherine BALLET
ainsi que les personnes qualifiées Chrystel MATTRE, Marie-Claude DAUPHIN, Brigitte HUGUET et André MOLINIER.

Correspondant Défense : Christophe VERGNOL

Personnel communal

L'HEURE DE LA RETRAITE POUR CHANTAL WINTERSTEIN ET PHILIPPE MARTIN

L'heure de la retraite a sonné pour **Chantal Winterstein** et **Philippe Martin**, les agents de la commune de Tauves viennent de rejoindre le club des retraités, le 1er septembre 2020 pour Chantal Winterstein et le 1er novembre 2020 pour Philippe Martin.

Née en 1958 à Bagnols, **Chantal est entrée à la commune de Tauves en 1983**, soit il y a 37 ans. Elle a accompli toute sa **carrière à l'école primaire**, d'abord agent temporaire et a terminé adjoint technique territorial principal de 2ème classe. Au-delà de son déroulé administratif de carrière, **Chantal s'est surtout occupée de la garderie périscolaire, chaque matin et chaque soir, et a mis tout son cœur et son énergie au service de plusieurs générations d'écoliers**. En plus de la surveillance, elle leur a aussi proposé des activités intéressantes et valorisantes, et ce, bien avant la réforme des temps d'activités périscolaires. Fin juin 2020, beaucoup lui ont témoigné leur reconnaissance, et le jour de son départ à la retraite, le Maire, Christophe Serre, lui a remis un cadeau de la part de la commune.

Plus jeune de 2 ans, né en 1960, **Philippe est entré à la commune 10 ans plus tard en 1993**, soit quand même 27 ans d'expérience aux côtés de ses collègues des services techniques.

Philippe a successivement été **agent d'entretien** et a terminé sa carrière adjoint technique principal 1ère classe. Du **déneigement à l'entretien de la voirie et des bâtiments**, Philippe a couvert le vaste champ des travaux techniques de la commune, sur le terrain et dans les bâtiments, avec un **goût particulier pour la menuiserie**. Un cadeau et la reconnaissance de la commune ont aussi salué cette belle carrière.

À eux deux, Chantal et Philippe totalisent 64 années au service public communal. Et plus récemment, c'est le professeur de musique Jean-Yves PILLET qui a fait valoir ses droit à la retraite.



LES AGENTS COMMUNAUX EN 2021

12 agents, titulaires ou contractuels, à temps plein ou partiel (représentant 9,5 équivalent temps plein) assurent le service public communal.

Service administratif

- Anne-Marie LACHAIZE (0,63 ETP)
- Joëlle LARTIGUE (0,8 ETP)
- Marie-Laure CHARBONNEL (0,8 ETP)



Service scolaire

- Catherine PLANE (atsem, temps plein)
- Bruno GREGOIRE (cantine, temps plein)
- Isabelle VEDRINE (entretien, temps plein)
- Odile GARNIER (entretien, 0,4 ETP)

Service technique

- Jérémie LASFONT (depuis 01/11/2020, temps plein)
- Cédric ROUX (depuis 01/06/21, temps plein)
- Julien FRANCOIS (emploi saisonnier)



Service culturel

- Yves MUNOZ (depuis 2020, 0,8 ETP)
- Professeur de musique (vacation, en cours de recrutement)



De nouveaux actifs sur la commune



*Boulangerie de Tauves
Vos nouveaux boulangers*



*Just Nature
Régis PINGET, paysagiste*



*Maison Saint-Joseph
Vacances
Nouvelle équipe associative
et nouveau personnel*



*Le jardin zen
Céline VERGNOL, masseuse*



*Camping
Les nouveaux gérants*



*Brasserie du Sancy
Les nouveaux propriétaires*

*Tauves motoculture
Bonfont*

*Sellier Julien Multiservices
Pont-Vieux*

Travaux 2018-2019-2020: les chiffres

Le mandat 2014-2020 s'est caractérisé par **deux réalisations majeures**, la **construction de la salle de spectacle la Bascule** par la communauté de communes avec **450 000 euros de fonds de concours de la commune** en début de mandat et la **réalisation des travaux connexes à l'aménagement foncier** en fin de mandat.

Mais l'équipe municipale a poursuivi en parallèle les autres projets nécessaires à la vitalité de la commune. Voici les chiffres des investissements directs sur les 3 exercices 2018+2019+2020, auxquels s'ajoute le budget 2021 voté en avril dernier (dernière colonne) :

| OPÉRATIONS | CA 2018 | CA 2019 | CA 2020 | CUMUL DES 3 ANS | BP 2021 |
|--------------------------------|-------------------|---------------------|-------------------|---------------------|-------------------|
| Voirie | 94 315,80 | 167 181,54 | 129 710,44 | 391 207,78 | 140 000,00 |
| Études | | | 1 320,00 | 1 320,00 | 5 000,00 |
| Acquisition de matériel | 1 870,80 | 34 577,17 | 7 346,26 | 43 844,23 | 70 000,00 |
| Travaux au Camping | 577,00 | 11 779,55 | 55 845,31 | 68 201,86 | 10 000,00 |
| Bâtiment Mairie | 546,00 | 720,00 | | 1 316,00 | 1 000,00 |
| Divers autres bâtiments | 42 617,84 | 10 595,70 | 11 613,21 | 64 826,75 | 20 000,00 |
| Signalisation | 1 176,00 | 4 740,00 | 126,00 | 6 042,00 | 10 134,00 |
| Construction Local Chasse | 2 016,82 | 101 628,45 | 3 240,00 | 106 885,27 | 131,55 |
| Éclairage public | 7 866,44 | 37 524,77 | | 45 391,21 | 25 000,00 |
| Étude Maison de Santé | | | 12 150,00 | 12 150,00 | 150 000,00 |
| Viabilisation Terrains | | | | 0,00 | 1 000,00 |
| Salle Paroissiale | 3 384,00 | 1 587,00 | | 4 971,00 | 1 000,00 |
| Aeliers Municipaux | | | | 0,00 | 1 000,00 |
| Logements Auvergne Habitat | 25 000,00 | | | 25 000,00 | 0,00 |
| Programme Traverse | 60,00 | | | 60,00 | 0,00 |
| Bâtiment Les Petits Princes | 6 136,02 | | 1 078,78 | 7 214,80 | 2 000,00 |
| Terrain multisport | | | | 0,00 | 1 109,00 |
| Travaux connexes Am. Foncier | 40 661,60 | 987 468,63 | 453 682,11 | 1 481 812,34 | 32 000,00 |
| Presbytère et annexe | | | | 0,00 | 120 000,00 |
| Équipement école | | 4 967,76 | | 4 967,76 | 10 000,00 |
| Étude diversification tourisme | | 4 980,00 | | 4 980,00 | 0,00 |
| Bâtiment Gendarmerie | | 5 435,52 | 3 631,27 | 9 066,79 | 10 000,00 |
| Bâtiment Médiathèque | | 6 609,34 | | 6 609,34 | 12 000,00 |
| Sentier Forêt Serrette | | 3 486,00 | | 3 486,00 | 6 514,00 |
| Four de Granges | | | | 0,00 | 25 000,00 |
| Tiers Lieu coworking | | 8 160,00 | | 8 160,00 | 100 000,00 |
| Acquisitions diverses | | | | 0,00 | 1 950,00 |
| Achat Licence IV | | 2 000,00 | | 2 000,00 | 0,00 |
| Achat terrains | | 5 400,00 | | 5 400,00 | 0,00 |
| TOTAL | 226 278,32 | 1 398 841,43 | 679 763,38 | 2 304 913,13 | 750 838,85 |

CA = Compte Administratif = Réalisations
 BP = Budget Primitif = Prévisions
 Montants en € TTC

La commune a donc investi 2.3 millions d'euros TTC en seulement 3 ans, et ce chiffre dépasse 3 millions d'euros si l'on ajoute le démarrage de la station d'épuration en 2020 (budget annexe assainissement).

Ce sont donc des niveaux d'investissement très élevés qui ont pu se réaliser grâce :

- A d'importantes subventions, nécessitant la réalisation de prêt relai à court terme, ce que certains ont appelé un endettement de la commune, il s'agit en fait de facilités de paiement avant la perception des subventions
- De l'affectation de la totalité des excédents de fonctionnement à l'investissement
- D'un recours à l'emprunt maîtrisé augmentant raisonnablement l'endettement de la commune : fin 2020 il est de 1 230 000 euros avec une annuité de 120 000 euros en capital et plusieurs emprunts qui se terminent dans les années à venir
- Et d'une vision pluriannuelle des subventions et des possibilités financières de la commune

Enfin, tout cela a été réalisé sans augmentation des taux de fiscalité locale, depuis 20 ans, alors que de très nombreuses communes réalisant un remembrement augmentent les taxes foncières.

L'aménagement foncier, c'est 1.5 millions d'euros TTC avec près de 900 000 euros de subvention (Département et Europe), la récupération de la TVA et un emprunt de 300 000 euros. Un bilan complet sera fait à l'issue totale de la procédure, mais nous pouvons d'ores et déjà dire que cette opération atteint ses objectifs d'amélioration du parcellaire agricole, de desserte des parcelles et des villages et des maisons isolées, et de restructuration de certaines parcelles, de haies, de préservation des milieux humides et de signalétique. Il convient aussi de souligner que le résultat correspond à l'engagement de plus de 700 propriétaires qui ont tous apporté leur pierre à l'édifice, c'est une opération totalement collective car chaque échange mettait en jeu deux ou trois ou davantage de propriétaires.

Conduite parallèlement à l'opération d'aménagement foncier, la communalisation des sectionnaux a débouché sur la vente de plus de 70 hectares aux 4 coins de la commune apportant plus de 150 000 euros de recette exceptionnelle. La commune a conservé les bois, qui sont soumis au régime forestier et quelques parcelles sans valeur agricole. Plusieurs autres communes sont venues se renseigner sur notre démarche...

La voirie : Chacun doit être conscient du coût d'investissement sur la voirie, avec près de 400 000 euros en 3 ans mais encore des efforts à fournir dans les années à venir. La voirie représente plus de 50 km goudronnés et autant non goudronnés, et les programmes ne bénéficient malheureusement pas plus de 20 à 25% de subventions du Département ou de l'Etat. C'est bien la grande difficulté des communes.

Le local chasse, c'est une construction de qualité à 106 000 euros TTC et des aides du Département et de la Région. Achevé en 2019, il est communal et mis à disposition de la société de chasse dans le cadre d'une convention.

Le camping ne connaît pas des investissements chaque année à même hauteur mais il nécessite des efforts de la commune. La Délégation de Service Public signée en 2017 avec Aquadis Loisirs conserve au propriétaire les investissements structurels tels que les huttes, avec la rénovation des toitures ou la piscine avec le renouvellement du liner en 2020. Le camping contribue à la vie du bourg et amène des clients dans les commerces et ceci est un aspect important de l'attractivité du bourg.

Les opérations d'éclairage public sont conduites avec le SIEG et n'apparaît au budget que la part communale reversée au SIEG sous la forme de fonds de concours. Ont été réalisés en 2018-2019 une opération rue du 19 mars - route de Trémoulet et est inscrite au budget 2021 la participation pour l'opération lotissement les fonds et les cotes. Un remplacement des vieilles ampoules, par des leds, de même que l'extinction de l'éclairage en milieu de nuit contribuent à baisser la consommation de KWH et à diminuer en conséquence la facture à la charge de la commune (environ 10 000€/an contre 12 000€ il y a quelques années).

Le patrimoine bâti communal est important et il nécessite chaque année des travaux de rénovation, réparation, mises aux normes, rafraîchissement... car il convient que les usagers dans les bâtiments recevant du public ou les locataires des logements et bureaux ou ateliers bénéficient d'un niveau d'équipement de qualité. Tous les bâtiments sont rénovés à l'exception de l'ancienne école des filles... pour laquelle la commune envisage une mise en vente.



LA STATION D'ÉPURATION EST TOTALEMENT RECONSTRUITE, ET CE PROGRAMME EST PORTÉ PAR UN BUDGET ANNEXE.

Le programme a été conçu dès 2016-2017 mais les subventions promises par l'agence de l'eau Adour Garonne se sont faites attendre, pour être finalement votées en 2018.

Les marchés ont alors été lancés et après leur signature il y a encore eu quelques soucis de nappes phréatiques fin 2019.

Marché initial : 816 300€ HT

Honoraires : 21 116€ HT

Avenant 1 : ajustement sans incidence sur le montant du marché

Avenant 2 : étude de sol pour 36 123,52€ HT

Avenant 3 : épandage des boues : 21 853€ HT (surcoût lié au Covid)

L'opération se réalise donc sur 2020-2021 avec plus de 859 000 € TTC déjà payés en 2020 et un reste à réaliser de près de 400 000 euros sur 2021.

Les subventions sont de 617 000€, 223 000€ du Département et 393 000€ de l'agence de l'eau, et une subvention supplémentaire pour le surcoût lié au Covid.

Un emprunt global de 375 000 euros avec renégociation et réintégration des anciens emprunts a été signé.

La redevance d'assainissement payée par les usagers de ce service (= les habitants du bourg) doit équilibrer le budget annexe, c'est la loi.

Pour l'équilibre du budget annexe à compter de 2021 une augmentation de la redevance d'assainissement a été décidée, la dernière datait de 2016 après la création en 1996.

0,25 €/m³ pour l'agence de l'eau et pour le budget annexe de la commune, 40€ de forfait par abonnement et 0,80€/m³ consommé, soit un cumul de 1,50€/m³.

L'estimation du produit attendu est de 29 645,60€ dont la part reversée à l'agence de l'eau. La commune de Tauves reste en dessous des tarifs constatés dans les autres communes, il est par exemple de plus de 2€/m³ à la Tour d'Auvergne.



EN 2020, LA COMMUNE DEVIENT PROPRIÉTAIRE DE L'EX-MAISON DE RETRAITE POUR 0 EUROS

Enfin, cette liste d'opérations nécessite une information sur la maison de retraite : les bâtiments étaient propriété de l'établissement public autonome EHPAD - Maison de Retraite de Tauves dont la cessation définitive d'activité a nécessité l'équilibre des comptes par l'ARS, et un arrêté préfectoral de dissolution de la structure juridique et de transfert du bâti et des parcelles à la commune, **sans aucune contrepartie financière de la commune (zéro euros)**. Une fois la décision de fermeture de l'EHPAD prise par l'ARS et le Conseil départemental, et à l'issue d'une phase de fermeture et d'arrêt d'activité et des comptes, une négociation tenue par le Maire et les élus avec l'Etat a conduit à un accord de reprise du bâti par la commune dans l'optique de porter un projet de maison de santé, de services aux personnes et de résidence sénior.

C'est dans cet objectif que la première étude de prédéfinition a été lancée en 2020 dès l'arrêté préfectoral du 15 mai transférant la propriété à la commune.

Rien n'obligeait la commune à reprendre ces bâtiments, mais sans projets, ils seraient devenus vite délabrés en plein bourg. Il a donc fallu très vite imaginer une nouvelle vie pour cet bâtiment cher à la population de Tauves et en plein bourg et offrir de nouveaux services à toute la population en général et en particulier aux personnes âgées.

Les projets en cours en 2021

Le budget d'investissement 2021 est encore élevé, et il marque une transition vers la concrétisation de la maison de santé dont les travaux auront à se réaliser en 2022-2023. La majorité municipale marque sa continuité dans la volonté d'investir et d'offrir de nouveaux services avec en particulier les travaux de la création du tiers lieux qui bénéficieront de 80% de subvention européenne (programme Leader), et les études architecturales de la maison de santé.

TOITURE EN LAUZE DU PRESBYTÈRE

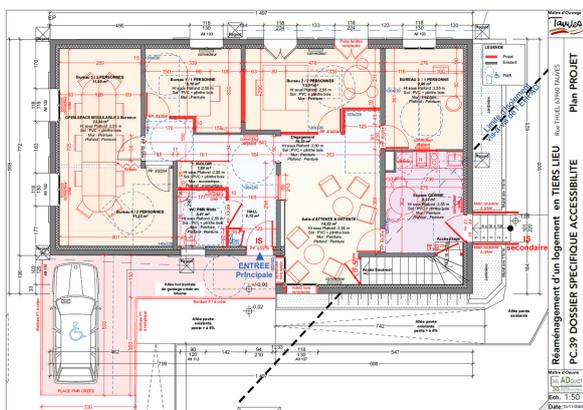
Ce programme de 100 000 euros HT bénéficie de 40 000€ d'aide de la Région au titre du bonus ruralité et environ 20 000€ du département. Il sera réalisé en deux temps, d'abord la toiture de l'annexe en 2021 et du bâtiment principal en 2022 et sont réalisés par l'entreprise Chauvet.



CRÉATION D'UN TIERS-LIEU, ESPACE DE TÉLÉTRAVAIL ET COWORKING

Après des études en 2019, l'impact du Covid rend plus évidente l'opportunité de réalisation d'un tel équipement à Tauves.

Les travaux vont se réaliser de septembre à décembre 2021 pour 80 000€ HT, subventionnés à 80% (Europe). La mise en service du lieu est attendue début 2022.



MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

Les esquisses du rez de chaussée et du 1er étage sont en cours d'élaboration.

La réhabilitation de 900 m² sur les plus de 1800 que compte le bâtiment principal doit tenir dans une enveloppe prévisionnelle de 1 200 000 euros HT, travaux et honoraires, soit un ratio de 1000€/m² à réhabiliter, qui a servi de base aux demandes de subventions.

L'Etat apporterait 420 000 euros au titre de la DETR, et de la dotation de soutien aux investissements locaux

La Région apporterait 300 000 euros au titre de l'aide aux maisons de santé et de la politique d'aménagement du territoire.

Enfin, une aide exceptionnelle du Département est sollicitée.

En bon gestionnaire, la commune souhaiterait que les futurs loyers couvrent l'annuité de l'emprunt ainsi qu'une provision pour petits travaux.

Le projet est en cours d'élaboration avec un médecin, un cabinet de 2 kinés, 3 cabinet d'infirmiers libéraux, une pharmacie et la mutualité française... La prochaine étape est le dépôt du permis de construire.

ET EN BREF...

Le projet des noms de rues pour les villages

Le nouveau site internet de la commune

Des jeux au jardin d'enfants

Un projet d'équipement numérique à l'école

Réparation de la chaufferie de l'Eglise

Une étude pour un parking : il sera situé au dessus de la future maison de santé et du tiers lieux et comptera 24 places, le permis d'aménagement doit être déposé en 2021 et les subventions sont d'ores et déjà acquises (Département et Etat). Réalisation en 2022.



École

Depuis le début de la rentrée de septembre 2020, chaque classe de la maternelle à la classe du cours moyen continue le **travail sur le recyclage de papiers et de cartons**, la **collecte de bouchons plastiques** pour subventionner l'achat de fauteuils roulants par le biais de l'ASM, de cartouches d'encre pour l'association Enfance et Partage.

La classe des grands continue le **compost et la lutte contre le gaspillage alimentaire à la cantine**. Des intervenants du Valtom et du Sivom interviennent ponctuellement au sein de l'école.

Pour Noël, tous les enfants ont reçu **un livre sous le sapin** de leur classe et ils ont mangé le bon **repas de Noël** à la cantine.

En janvier, tous les élèves de l'école sont allés voir l'artiste **Elisabeth Legoueix** qui a fait des **démonstrations de fabrication d'oeuvres en mosaïques** à partir d'éléments naturels ou de recyclage.

Madame Serre continue de mener **la chorale** sur l'ensemble de l'école.

Bien que nos activités au sein de l'école soient limitées à cause de la pandémie, nous adaptons nos projets.



INFOS PRATIQUES



Garderie périscolaire

de 7h à 8h50

de 16h30 à 18h30 (gratuite)



Cantine

Tarif 2021-2022 : 3,30€/repas

(forfait trimestriel)



Temps d'activité

les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 15h45 à 16h30

Renseignements en Mairie

04 73 21 11 30



CLIC "Senior-Montagne"

VOUS OU UN DE VOS PROCHES AVEZ PLUS DE 60 ANS ? LE CLIC VOUS CONCERNE !

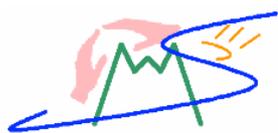
Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination G rontologique) est une **association** loi 1901 financ e principalement par le Conseil D partemental du Puy de D me, la CARSAT et l'ARS.

Le CLIC est compos  d'une ** quipe pluridisciplinaire** (secr taire, assistante sociale, infirmi re, etc).

Le r le du CLIC est **d' couter, d'informer, d'orienter et d'accompagner les personnes  g es de plus de 60 ans et leur famille dans leurs diff rentes d marches** (aides   domicile, am nagement du logement, entr e en  tablissement, etc).

Le CLIC "Senior-Montagne" organise chaque ann e des **conf rences** et des **ateliers** (m moire, informatique, v lo  lectrique, etc).

Pour tous renseignements, contactez-les !



CLIC "Senior Montagne"

Maison des Services de Sant  - Le Bourg

63820 LAQUEUILLE

04.73.65.20.89

clic.senior-montagne@wanadoo.fr

www.clicseniormontagne.fr

Carsat Retraite & Sant  au travail
Auvergne

ars
Agence R gionale de Sant 
Auvergne-Rh ne-Alpes


PUY-D -D ME
LE D PARTEMENT



Mutualité Française

DAPHNÉ, NOUVEAU MODÈLE D'EHPAD À DOMICILE

« Daphné » nouveau modèle d'Ehpad à domicile. Pour faire face à l'augmentation des situations de choix des personnes âgées de préférer vivre à domicile, le groupe Aésio Santé expérimente le dispositif « Daphné » à Tauves. Cette initiative accompagnera 20 personnes, sur 3 ans, avec pour objectifs de favoriser le maintien à domicile et de répondre aux besoins de la population âgée (lien social, sécurisation des habitations parfois anciennes et inadaptées, déploiement d'actions de prévention, accès aux soins).

Pour ce faire, « Daphné » s'appuie sur le service de soins infirmiers à domicile (SSIAD). En partenariat avec les établissements mutualistes et un réseau de partenaires locaux publics, privés et associatifs, le dispositif propose une prise en charge globale, sécurisée et coordonnée.

L'offre de services permet d'assurer 24 h/24 et 7j/7 des prestations proches de celles de l'Ehpad. Estelle Louradour, coordonnatrice autonomie, assure la coordination et la planification des interventions. Aésio Santé s'associera à la création d'une maison de santé qui devrait voir le jour en 2022, dans les anciens locaux de l'Ehpad. Après la réhabilitation de l'Ehpad, une dizaine de logements adaptés seront proposés, en centre du bourg, à proximité des commerces et du pôle santé.

Le projet, soutenu par les élus et les acteurs de santé du territoire, est financé grâce au soutien de la Fédération nationale de la Mutualité française, l'ARS, le ministère de la Santé via la Loi de Financement de la Sécurité sociale et du Département.





BILAN BAC JAUNE

Les bacs jaunes ont été installés en mai 2018 sur la commune, le bilan est très positif. Auparavant une tournée d'ordures ménagères représentait 6T3, en 2020 ce sont 4T3. Cette différence a été répercutée dans les containers de tri. Malgré quelques erreurs sur le plastique, il faut noter que les usagers participent bien et se sont habitués à ce nouveau geste : **FÉLICITATIONS**.

Les emballages doivent être mis en vrac dans les bacs à couvercle jaune, sans sacs plastiques. On peut ainsi mettre :

- Le papier carton (propre et seconde) : journaux, magazines, prospectus, catalogues, annuaires, enveloppes...
- Les bouteilles et flacons en plastique avec leurs bouchons : bouteilles de jus de fruit, soda, eau, les flacons produits ménagers et d'hygiène
- Les briques alimentaires : jus de fruit, soupe, crème
- Les emballages en métal (acier - aluminium) : cannette, boîtes de conserves, bidon de sirop, aérosol, barquette en aluminium.

Le tri de ces emballages permet de leur donner une deuxième vie, en les recyclant en pull polaire, tuyau, papier cadeau, papier peint, en pièce de bricolage... et préserve l'environnement en diminuant l'utilisation des ressources naturelles non renouvelables (pétrole, gaz, uranium, fer, bauxite...). Continuons ensemble à préserver notre planète en triant nos emballages ménagers.

Les emballages en verre (pots, bocaux, bouteilles) doivent être déposés dans les colonnes spécifiques pour le verre dans le bourg (vers le camping) ou aux Points d'Apport Volontaire vers la Gendarmerie ou à Serrette, à la déchèterie de Bagnols. Par mesure de sécurité, si vous vous rendez dans une colonne pleine, rendez-vous dans une autre. En 2020, 26 tonnes de verre ont été collectées sur Tauves.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES/TRI

Les différentes collectes ont été compliquées pendant les fêtes avec l'épisode neigeux. Le syndicat s'en excuse et vous assure qu'il fait son maximum à chaque fois. Les routes sont difficilement praticables pour des camions dans certains hameaux. Nous invitons la population à bien laisser leur bac sorti car les collectes peuvent être effectuées plus tard dans la journée ou un autre jour.

REOM 2021

Suite à l'Assemblée Générale du 10 décembre 2020, les élus se sont vus dans l'obligation de voter l'augmentation de la base de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères de 2 % soit 80,20 € ; afin de faire face aux augmentations de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) prévue par la loi de Finances 2019.

| | 2020 | 2021 |
|---|-------|-------|
| TGAP sur le stockage (enfouissement) | 42€/T | 54€/T |
| TGAP sur la valorisation énergétique (incinération) | 3€/T | 8€/T |

La TGAP est répercutée sur le coût du traitement des ordures ménagères, des refus de tri, des encombrants. C'est pour cette raison que le syndicat demande aux particuliers, aux professionnels un effort au quotidien sur la gestion des déchets : respects des consignes de tri, pratique du compostage. Il faut diminuer le poids de notre poubelle pour limiter les augmentations sur la facture. L'intégralité de cette augmentation n'est pas répercutée dans la totalité sur l'utilisateur, le SMCTOM en prend une partie en charge.

Par contre, au 1er juillet, le coefficient va baisser de 1,4 à 1 (soit une baisse de 40%) dans les villages avec la mise en place des tournées en alternance une semaine bac jaune/une semaine bac marron.

Pour tous renseignements le SMCTOM de la Haute Dordogne
reste à votre disposition au 04.73.21.88.46,
par mail smctom.hautedordogne@wanadoo.fr.



Vie intercommunale



La Communauté de Communes Dômes Sancy Artense rassemble désormais **27 communes**, depuis l'intégration au 1^{er} janvier 2020 de la commune de Saulzet-le-Froid.

Le territoire rassemble près de **13 000 habitants**.

Elle est administrée par un conseil communautaire composé de **44 élus titulaires**, issus des nouveaux conseils municipaux installés suite aux élections municipales de 2020

Les élus de l'exécutif :

| | | |
|----------------------------|--|-------------------------------|
| Alain MERCIER | Président | Maire de NEBOUZAT |
| Yves CLAMADIEU | 1^{er} Vice-Président Economie Agriculture Forêt | Maire de ST-JULIEN-PUY-LAVEZE |
| Martine BONY | 2^{ème} Vice-Présidente Enfance jeunesse | Maire de VERNINES |
| David SAUVAT | 3^{ème} Vice-Président Sports | Maire de ST-SAUVES D'AUVERGNE |
| Gilles ALLAUZE | 4^{ème} Vice-Président Tourisme | Maire de CEYSSAT |
| Christophe SERRE | 5^{ème} Vice-Président Culture | Maire de TAUVES |
| Luc GOURDY | 6^{ème} Vice-Président Action sociale santé | Maire de GELLES |
| Jean-Louis GATIGNOL | 7^{ème} Vice-Président Environnement SPANC | Maire de CROS |
| Eric BRUGIERE | 8^{ème} Vice-Président Aménagement urbanisme habitat | Maire de LAQUEUILLE |

Yannick TOURNADRE, Maire de La Tour d' Auvergne, est conseiller délégué aux activités nordiques.
Les autres maires sont membres du Bureau communautaire.

Informations sur les services

Les services à la personne :

- **L'aide à domicile**, service réservé aux personnes de plus de 60 ans, handicapées ou sortant d'hospitalisation, pour des prestations telles que : entretien du logement et du linge, préparation et aide à la prise des repas, accompagnement aux courses, à la promenade et aide dans les activités de la vie sociale. Tarifs selon la prise en charge et aides financières possibles en fonction des situations. **Contact : sad@domes-sancyartense.fr**
- **Le portage de repas à domicile pour tous les jours dont week-ends et jours fériés** : Des repas livrés froids à réchauffer, avec prise en compte des régimes particuliers (diabétique et sans sel).
- **Le Bus des Montagnes, service de transport à la demande**, pour se rendre aux manifestations organisées dans le département (Sommet de l'élevage, Bus de Noël, etc.) et pour des destinations régulières permettant de faire des courses ou toutes autres démarches :
 - Les deuxièmes jeudis après-midis du mois vers Clermont-Ferrand,
 - Tous les jeudis matins vers le marché de Tauves.

Petite enfance / Jeunesse :

- **"A Petits Pas Dômes"**, multi-accueil de 12 places à Nébouzat. Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30
Tél : 04 73 62 32 37 – Mail : creche.nebouzat@domes-sancyartense.fr
- **"Les Petits Princes"**, micro-crèche de 8 places à Tauves. Ouverte du lundi au vendredi de 8h à 18h30
Tél : 04 73 21 10 67 – Mail : creche.tauves@domes-sancyartense.fr
- **"Gare aux P'tits Loups"**, micro-crèche de 10 places à La Gare de Laqueuille (St-Julien-Puy-Lavèze). Ouverte du lundi au vendredi de 5h45 à 18h30
Tél : 04 73 22 04 85 – Mail : creche.garedelaqueuille@domes-sancyartense.fr
- **Le Relais Petite Enfance**, au service des assistants maternels, des jeunes enfants et leurs familles, propose des **ateliers d'éveil**, tous les matins en période scolaire, des **permanences d'information**, tous les après-midis sur rendez-vous, des **réunions thématiques professionnelles ou éducatives** et des **temps festifs ou culturels**.
Contact : ram@domes-sancyartense.fr
- **L'accueil de loisirs "Les Dômes Pouces"**, pour les enfants de 3 à 12 ans.
Ouverture pendant les vacances scolaires (hors Noël), du lundi au vendredi de 7h45 à 18h15
Organisé sur différents sites, il inclut le service de restauration et de ramassage des enfants et offre des programmes d'activités variés et adaptés aux enfants.
L'accueil de loisirs, c'est aussi : des **stages et activités thématiques** pour les 3–17 ans, et des **séjours avec nuitées** pour les 8–15 ans. **Contact : acm@domes-sancyartense.fr**

Sports :

- **Le sport dans les écoles**, dispensé par 2 éducateurs sportifs de la Communauté de Communes pour toutes les classes des écoles primaires et complété par des journées sportives inter-écoles et des **sorties à la neige**. Un éducateur intervient auprès de la **classe rugby** du collège Gordon Bennett. Ils sont aussi mis à disposition d'associations intercommunales de foot et de rugby, pour les activités des jeunes licenciés.
- **Quatre salles de sports intercommunales pour les associations et les scolaires**, existent à La Tour d'Auvergne, Rochefort-Montagne, Gelles et Nébouzat. La Communauté de Communes projette d'aménager en 2021 **un terrain synthétique à Olby** pour la pratique du foot et du rugby en toute saison.

Culture :

- **La saison culturelle "Artenscène"**, des spectacles pour les enfants des écoles primaires, collèges et lycée, des spectacles jeune public et tout public, à La Bascule à Tauves et dans les autres communes du territoire ; sans oublier le soutien à la **classe de théâtre** du collège Sancy-Artense.
☞ Demandez la plaquette de la nouvelle programmation 2020/2021.
- **La salle de spectacles "La Bascule" à Tauves**, des conditions optimales pour accueillir les spectacles et des compagnies artistiques en résidences. Elle peut être louée aux associations locales pour leurs manifestations, aux entreprises pour des séminaires, à des particuliers pour des événements privés.
Contact : bascule@domes-sancyartense.fr
- **La résidence d'artistes "Maison Garenne" à Saint-Sauves, un site dédié aux arts visuels**
Des artistes accueillis en résidence : création d'œuvres, animations partagées avec le public ou les scolaires, exposition finale ouverte à tous.
- **Les médiathèques intercommunales à Tauves et à Rochefort-Montagne**, en réseau avec les autres bibliothèques municipales. Sont proposés des prêts de livres et autres fonds documentaires (musique, vidéos, ...), ainsi que des animations tout public et envers les scolaires.
A Tauves, Tél : 04 73 21 18 73 – Mail : mediatheque@domes-sancyartense.fr
A Rochefort-Montagne, Tél : 04 73 21 47 52 – Mail : mediatheque.rochefort@domes-sancyartense.fr
- **Les ludothèques intercommunales à Bagnols et à Mazayes** proposent des prêts de jeux pour petits et grands et des animations tout public et envers les scolaires.
A Bagnols, Tél : 04 73 22 29 94 – Mail : interlude@domes-sancyartense.fr
A Mazayes, Tél : 04 73 21 47 52 – Mail : mediatheque.rochefort@domes-sancyartense.fr

Vie associative :

- **Un dispositif de subventions aux associations** en soutien aux manifestations d'envergure et aux actions envers les jeunes et du **matériel loué pour les manifestations locales** (podium, tentes, grilles, barrières, éclairage).
☞ Demandez le guide des activités rassemblant près de 300 associations.

La Communauté de Communes c'est aussi...

- **Un accompagnement économique** des porteurs de projet souhaitant développer ou créer leur activité et **des terrains et locaux encore disponibles** pour l'installation d'entreprises.
- Des **subventions pour les entreprises avec point de vente**, dispositif permettant d'obtenir des aides régionales et intercommunales d'un montant entre 3000 € et 15000 €.
- Un **accompagnement des agriculteurs et des propriétaires forestiers**, soutenu par le Département.
- **Des équipements touristiques** : Centre montagnard Cap Guéry, site nordique de La Stèle à La Tour d'Auvergne, « De Bleu et de Sang » parcours muséographique à Laqueuille, rampe de mise à l'eau des bateaux sur les rives de la Dordogne à Larodde, actions pour la randonnée, etc.
- **La bourse au logement** rassemble les offres du secteur et permet aux demandeurs de trouver un bien (vente ou location de maisons, appartements, terrains) et une offre de **11 logements sociaux**.
- **Le service public d'assainissement non collectif** : pour le diagnostic de votre assainissement individuel et le contrôle de vos travaux ; des aides existent encore pour refaire votre assainissement.
- **Des travaux sur les berges de rivières**, pour préserver les ressources naturelles.

N'hésitez pas à vous renseigner !

Un numéro unique : 04 73 65 87 63 / Mail : accueil@domes-sancyartense.fr

Nos locaux : 23 route de Clermont à Rochefort-Montagne / Route de Bagnols à La Tour d'Auvergne

Consultez le nouveau site internet : www.domes-sancyartense.fr



Cette année, marquée par une crise sanitaire sans précédent, se termine sur un bilan plutôt positif pour l'Office de tourisme. Certes, certaines actions auront été décalées dans le temps, mais l'été 2020 s'avère avoir été record et le passage du Tour de France, un beau moment pour clôturer la saison estivale !

LES ANIMATIONS

- Maintien du programme d'animations malgré le climat incertain dans lequel les bureaux d'accueil ont réouvert en Juin
- Des animations familiales et culturelles et des nouveautés (comme la visite de la Ruche des Volcans à Saint Sauves)
- Un public très présent : + 20.8 % d'inscrits (par rapport à 2019)

LE PARCOURS MUSÉOGRAPHIQUE DE BLEU ET DE SANG

- 144 visites du 01.01.2020 au 01.11.2020
- Baisse importante de la fréquentation due notamment à une fermeture de près de 4 mois lors de la crise sanitaire du printemps ainsi qu'une nouvelle fermeture à l'automne.
- Rappel : ce musée (dont la gestion est assurée par l'Office de tourisme) est un musée autonome, fonctionnant avec un monnayeur.

LE PASSAGE DU TOUR DE FRANCE !

Une saison également marquée par le passage du Tour de France et pour l'occasion, diverses actions de communication ont été mises en place par l'Office de tourisme :

- Un feuilleton estival programmé sur 8 semaines par l'Office de tourisme, à destination des réseaux sociaux,
- Une journée d'accueil de journalistes d'ASO pour un reportage diffusé à l'international dans plus de 160 pays, pendant la diffusion de l'étape n°13,
- 10 000 flyers distribués sur le territoire (informations pratiques et animations),
- Un stand sur le Village Etape (La Tour d'Auvergne).

DES NOUVEAUTÉS

- Nouveaux plans de communes (La Tour d'Auvergne et Orcival), distribués en bureaux d'accueil, pour se repérer et de s'informer sur les bourgs visités. Ces plans viennent en renfort de la carte touristique du territoire, qui paraît en début d'année.
- L'adaptation des missions de l'équipe lors du premier confinement pour rester au plus près des prestataires touristiques (création d'un groupe Facebook professionnel à destination des partenaires de la structure, réalisation d'une enquête auprès des prestataires touristiques sur l'évaluation de l'impact de la crise sanitaire, veille quotidienne sur les annonces gouvernementales et autres, adaptation de notre message « grand public » pendant la crise mais aussi post-crise (réseaux sociaux et site internet), etc...).
- Théo Talandier de Lespinasse a rejoint l'équipe sur des aspects « commercialisation », depuis le 12 octobre 2020. Il sera chargé de développer une gamme cohérente de produits touristiques en rapport avec la destination et en lien avec les prestataires touristiques.
- Nouveaux parcours sur l'application de randonnée MHIKES, mis en place par le service tourisme de la communauté de communes ainsi que la visite virtuelle de la Basilique Notre Dame d'Orcival sur tablette.
- Organisation des locaux du bureau d'accueil d'Orcival : aménagement du dernier étage pour la création d'un bureau supplémentaire et d'une petite salle de réunion.

L'Office de tourisme travaille activement à la mise en place de la nouvelle Stratégie touristique 2021-2023 : travail conjoint avec la communauté de communes dans le cadre de la signature de la nouvelle convention d'objectifs et de moyens liant les deux structures. Au programme : commercialisation, communication et marketing, accueil du public, services aux partenaires et bien d'autres sujets seront à l'ordre du jour de cette réflexion.



Office de tourisme Auvergne VolcanSancy
Route de Bagnols - 63680 LA TOUR D'Auvergne

infotourisme@auvergnevolcansancy.com / www.auvergnevolcansancy.com

0473658977 / 0473217978

Bureaux d'accueil : La Tour d'Auvergne, Orcival et Tauves.

Artisanat Rural

Associations

MALGRÉ UNE ANNÉE DIFFICILE, L'ARTISANAT A SU S'ADAPTER !

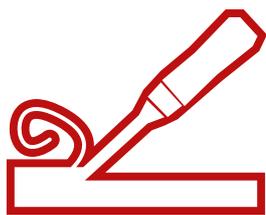
Nous avons dû fermer notre boutique du mois de mars au mois de mai ainsi qu'au mois de novembre. Pendant ces périodes, nous avons **mis en place des solutions de ventes drive et sommes restés actifs sur nos réseaux sociaux** pour garder le lien avec nos clients.

Le magasin est aménagé dans le respect des gestes barrières avec des signalisations et un sens de circulation. Du gel hydroalcoolique est à disposition à l'entrée et le masque obligatoire.

Suite à la 2ème vague de cet automne. Nous avons pris la décision de reporter notre **salon au Dimanche 24 Octobre 2021**, en espérant que cette fois, il ait bien lieu.

Les artisans seront présents à la fête du Saint-Nectaire pour vous faire partager leur univers.

Nous remercions tous ceux qui nous font confiance et qui font fonctionner les commerces de la commune !



Club local Sancy-Artense des Jardiniers des Pays d'Auvergne



Cette association a été créée en 2014 par des **jardiniers amateurs** du Puy-de-Dôme pour faire la **promotion du jardinage au naturel** : une bonne connaissance des plantes et du sol vous permet de jardiner sans produits phytosanitaires.

Les J.P.A. vous proposent des **ateliers** (taille, greffe...), des **animations** (troc-plants...), des **conférences** ou **discussions** (l'ambrosie, le compost...), des **commandes groupées**, une **lettre mensuelle d'information** et un site internet.

Renseignements auprès de Jean-Marc LEPORCQ

0473222593 ou 0664231239

j-m.leporcq@hotmail.fr



Centre Loisirs et Culture de Tauves

Du fait des consignes sanitaires actuellement en vigueur, toutes les activités du Centre sont suspendues, à l'exception de l'Atelier Photo qui travaille par internet (rencontres les 1ers et 3èmes mercredis du mois).

Pour tous renseignements, veuillez contacter son responsable M. Michel FRANCOIS au 0621875984 ou à l'adresse mic-francois@wanadoo.fr

L'Atelier Dessin Peinture prévoit son exposition vente pendant la période des vacances de Toussaint 2021. Cette vente sera au profit d'une Association « les Amis de SAROBIDY » qui œuvre pour la scolarisation des enfants à Madagascar.

Les autres activités reprendront quand les consignes sanitaires le permettront.

L'Atelier Musical



L'ATELIER MUSICAL PROPOSE INITIATION ET PRATIQUE MUSICALES !

Apprendre à lire, chanter et jouer une partition de musique, s'initier et jouer d'un instrument.

Cours les **samedis de 9h30 à 11h30** de septembre à juin hors vacances scolaires par un professeur diplômé.

Renseignements

au 06 12 01 18 83

ou 06 30 91 42 97



En septembre 2020, l'Association de Gym Avèze et Tauves a repris son activité de gym d'entretien, mais la pandémie nous a stoppés après seulement six cours.

AGAT espère reprendre son activité en 2021 dès que la situation sanitaire le permettra !

Les cours sont assurés par une animatrice qualifiée, la rigueur et la convivialité font partie de nos valeurs et sont appréciées par nos adhérents qui participent aux cours avec régularité.

Les cours se déroulent le **lundi de 17h30 à 18h30 en alternance à Avèze et Tauves** et sont **ouverts à tous**.

Contact : 0473211779



Les Couleurs du Temps

L'association se félicite de la réussite des manifestations et activités organisées en 2019. Les **randonneurs**, les **joueurs** de belote, les **danseurs** y ont trouvé leurs compte. Les adhérents ont aussi partagé des moments très conviviaux : **repas, voyage d'un jour au Puy en Velay, sortie au cabaret "Le Moulin bleu", initiation à la pratique du vélo à assistance électrique.**

L'assemblée générale n'a pas pu avoir lieu en temps voulu, le bureau reste inchangé :

Présidente - TAILLANDIER Paulette

Vice-président - GUILLAUME André

Secrétaire - SOUBRE Liliane

Trésorière - TAILLANDIER Michèle

L'association est ouverte à tous, nous sommes ravis de compter parmi nous des adhérents des communes voisines. **A ce jour notre seul projet est de nous retrouver ensemble !** En attendant "prenez soin de vous".

Don du sang



PAS SANG VOUS, ON COMPTE SUR VOUS !

Ces dernières années, les besoins en produits sanguins ont augmenté de plus de 10%. Cette évolution, qui ne s'infléchira pas, nous invite tous à rester mobilisés et vigilants.

Aujourd'hui, il n'existe pas de traitement capable de se substituer au sang humain. **Chaque don compte** pour les malades. Un grand **merci aux 80 fidèles donateurs** qui ont participé aux 2 collectes effectuées en 2020.

Les dates pour 2021 sont les suivantes :

· **Lundi 31 Mai 2021**

· **Vendredi 19 Novembre 2021**

A la salle des expositions de 8h30 à 11h30

Les prélèvements sont effectués en toute sécurité par l'Établissement Français de Sang. Une collation post don est offerte par l'Association.



E3ST

Le 27 juin 2020, l'E3ST se réunissait pour élire un nouveau bureau.

Présidents : Goigoux Laurent, Brun Philippe

Trésoriers : Lemesle Xavier, Goigoux Nicolas

Secrétaires : De Almeida Kevin, Daumur Gabrielle.

Ce fut également l'occasion de rencontrer Jérôme Chiche, que nous sommes contents de compter parmi nos nouveaux licenciés en tant qu'arbitre officiel. Nous tenions à remercier Jean Bourdon d'avoir fait les formations nécessaires pour couvrir le club lors de la saison passée.

Suite à la réunion, les dirigeants et joueurs du club ainsi que les élus municipaux se sont rejoints pour arroser les deux médaillées du district pour la saison 2018-2019, Stéphanie Fargeix et Gabrielle Daumur, et pour fêter **l'accession des hommes de Franck Leoty à la D3**. Nous félicitons Franck pour son investissement tout au long de la saison, ses joueurs pour leurs beaux résultats et leur esprit d'équipe, mais également leurs homologues de l'équipe 2 sans qui cette montée n'aurait pas été possible.

Comme à son habitude, le club a dignement profité de cette soirée autour d'un méchoui dans la joie et la bonne humeur.

Si vous souhaitez rejoindre notre club en tant que joueur ou dirigeant(e), merci de nous contacter au 0685050715.





Les missions d'une Société de pêche sont multiples, bien sûr la **gestion des pêcheurs** ; mais aussi la **surveillance des rivières et ruisseaux** contre toutes atteintes de pollution ou de non respect des réglementations.

C'est aussi la **gestion du patrimoine halieutique** que nous renforçons par des alevinages grâce à l'écloserie de l'AAPPMA de Messeix (alevins de provenance de la pisciculture fédérale de Besse en Chandesse).

Ce sont ainsi **180.000 à 200.000 alevins introduits sur les rivières du bassin Dordogne, Burande, Chavanon** et tous les tributaires par les AAPPMA de Messeix, et La Tour d'Auvergne à laquelle la Société La Tauvoise est rattachée.

Le coût de cet alevinage (environ 2500€) se repartit au prorata des attributions aux deux AAPPMA, Messeix et La Tour, et à la section de Tauves, participant à cette action.

Sancy Pêche* coordonne depuis 15 ans ce type d'action et apporte son soutien dans toutes les problématiques touchant au milieu de l'eau et des poissons.

L'union fait la force mais la nature reste toujours la plus forte et nous joue de vilains tours depuis quelques années par des étiages répétés qui posent question sur la gestion piscicole.

Cet état de fait entraîne une chute radicale des cartes de pêche "vacances". Les cartes annuelles restent à un niveau stable.

Halieutiquement,

Jean-Louis QUINIOU

Président

0609330888

Gilles PELISSIER

Vice-Président et Président Sancy-Pêche

0631098345

**Sancy -Pêche : association à laquelle adhèrent Messeix, Bourg Lastic, La Tour d'Auvergne (+ sections Saint-Sauves, Tauves, Larrode, Chastreix, Bagnols) et Saint-Donat (+ sections Saint-Genès-Champespe, Egliseneuve, Picherande).*

Pop'Danse

La 5ème année de Pop'Danse a, elle aussi, été victime des événements sanitaires de 2020. Le festival de juin a dû être annulé. Néanmoins, **une cinquantaine d'élèves ont gardé espoir de pouvoir réaliser une belle année sportive et artistique et se sont ré-inscrits en Septembre 2020.**

Aux côtés de Yohann Sébilleau et de Marie Blanquet, le travail chorégraphique s'effectue en fonction des mesures restrictives du gouvernement. Pour tenter de continuer à danser malgré tout, les professeurs ont décidé durant quelques semaines de **s'adapter et de proposer des cours par visioconférence.** Une alternative qui n'est forcément pas très réjouissante mais qui a permis de garder un lien.

Les cours sont ouverts à tous les enfants à partir de 4 ans et aux adultes, et se déroulent dans les salles La Bascule ou la Burande selon les disponibilités.



Pour tous renseignements,

Merci de contacter

Marie-Laure Chauvet

0473211003

Amicale des sapeurs-pompiers

L'Amicale des Pompiers de Tauves fort de ses **20 membres**, continue à œuvrer pour assurer l'**esprit d'équipe** et la **cohésion** au sein de notre caserne. Le but étant d'apporter un peu de **convivialité** et de **festivités** tout haut long de l'année pour palier quelque peu les moments parfois plus sombres.

C'est grâce à vous et à votre soutien que tout cela est possible. Nous tenons donc à vous remercier très chaleureusement de votre générosité et de votre implication que ce soit lors du passage de notre **calendrier** ou lors de notre traditionnel **Méchoui** ! D'ailleurs nous espérons vivement pouvoir vous retrouver cet été pour partager ce moment festif, mais à l'heure actuelle et compte tenu des évènements nous ne sommes pas en mesure de vous confirmer ce rendez-vous.

D'ici là et des jours meilleurs, nous vous invitons à prendre soins de vous et de vos proches.

Pour l'ensemble des Pompiers : Alex, Antoine, Charlotte, Emma, Eric, Félix, François, FX, Frèd, Jacques, Jérôme, Joël, Julien D, Julien T, Junior, Ludo, Michelanne, Nancy, Pierre et Serge.



Secours Populaire

Le Secours Populaire est installé à Tauves depuis deux années, rue du Puy. Chaque jeudi, Françoise, Anna, Marc, Denise, bénévole de Tauves, viennent prêter mains fortes pour aider les familles en difficulté. L'antenne propose en plus de l'**aide alimentaire**, des **conseils sociaux**, des **services**, **vacances**, **participation à des activités...**

Chaque semaine, jusqu'à vingt deux ménages sont aidés à l'antenne du Secours populaire de Tauves. Avec l'habitat dispersé, les déplacements demeurent un problème. Nous portons au cas par cas les colis à domicile.

Pour plus d'informations, le Secours populaire est joignable au 04 73 42 27 40 ou le jeudi au 04 73 22 29 81 ou par e-mail à tauves@spf63.org.

Tauves, Village culturel de plus en plus remarqué !

Depuis des décennies et depuis une douzaine d'année en particulier **Tauves mise sur la culture**, pour ses habitants comme pour ses visiteurs.

Avec la troupe de **théâtre** des Laquais qui achève son 42ème festival ;

Avec la **médiathèque** gérée par la communauté de communes et tête d'un réseau de lecture publique sur le territoire ;

Avec les **salles d'expositions** depuis 11 ans, désormais dénommées « salles Jean-Jacques Faussot », par décision du conseil municipal ;

Avec la **salle de spectacle la Bascule** depuis 5 ans, qui permet une véritable saison culturelle, et qui offre aux associations locales un cadre de répétition ou de représentation exceptionnel ; citons pop'danse ou le Cnima Jacques Mornet (école d'accordéon) ;

Avec des **partenariats** tels que **Millesources** et **Dordogne** qui drainent à Tauves des concerts de musique classique de très haut niveau...

...Notre village affirme sa vocation culturelle et cette dernière devient un véritable levier d'image et d'attractivité !





Bien que cela ne soit pas une obligation dans les communes de moins de 3500 habitants, nous proposons une page d'expression des deux groupes composant le Conseil Municipal.

Mot de l'opposition municipale

Tauvoises, Tauvois,

Cette nouvelle année est l'occasion de faire un premier point après 6 mois de siège au sein du Conseil Municipal de notre commune.

Avec sa mise en place en juillet dernier, nous ne pouvons que nous féliciter d'avoir été intégrés dans les diverses commissions communales.

Par contre, nous n'avons pas été sollicités pour participer aux commissions intercommunales ; en effet, Monsieur le Maire a désigné les représentants au sein de la majorité mais n'a pas jugé bon de nous consulter.

Depuis notre élection, nous avons à cœur de voter dans l'intérêt général et communal. Nous ne sommes pas dans une opposition systématique mais dans une démarche constructive et vigilante. Outre les réunions, nous avons aussi participé aux actions communales telles que le portage des colis à nos anciens, la participation à la campagne de dépistage de la Covid, le déneigement...

Le contexte difficile actuel ne favorisant pas les réunions, nous espérons, à l'avenir être davantage associés aux réflexions sur l'ensemble des questions en amont des conseils.

Quoiqu'il en soit, être au service de la population, mais également apporter nos idées et notre avis, reste notre priorité pour la suite de notre mandat dans l'intérêt de notre commune.

Nous vous souhaitons, à toutes et à tous, une très belle année 2021.

Catherine BALLET - Régis BERTRAND - Sandrine ESPINOUBE - Fabrice GAY - Maxime MANY

Mot de la majorité municipale

Le contexte inédit d'un premier tour le 15 mars puis de trois mois d'attente en raison du confinement avant le second tour le 28 juin, n'a pas empêché plus de 82% des électeurs d'exprimer leur choix très majoritaire de renouveler leur confiance à notre équipe avec 10 élus dès le 1er tour et 14 des 15 meilleurs scores, avant un rééquilibrage démocratique au second tour.

Cela nous a aussi permis de mettre à profit cette transition pour avancer nos dossiers, et de présenter un budget 2020 ambitieux voté fin juillet par la seule majorité comme en 2021 d'ailleurs.

Notre programme et nos actions consistent toujours à investir et animer afin de faire de Tauves une commune vivante et attractive, avec une économie agricole et touristique, de nombreux commerces, artisans, des services et professions libérales et une particularité culturelle de plus en plus remarquée.

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions ou observations constructives. Un grand merci à toutes celles et tous ceux qui contribuent à la vie de la commune. Tauves, la pause qui s'impose !

Didier BONHOMME - Marie-Noëlle BOYER - Dominique BOYER-MUNOZ - Bernard DAUPHIN - Jean Louis FALGOUX - Laurent GIAT - Bernard GREGOIRE - Christophe SERRE - Léa SERRE - Christophe VERGNOL

Les textes ont été fournis par les intéressés et n'ont pas été modifiés.

Mentions légales

Directeur de publication : Christophe SERRE.

Rédaction et photos : Mairie de Tauves, Daniel ROUSSEL, Julien DIMNET.

Conception : Margaux PIQUELLE.

Impression : Multicolor Saint-Sauves, 800 exemplaires, août 2021.

THEATRE A TAUVES

42EME FESTIVAL DES LAQUAIS

ILLUSIONS COMIQUES
DE OLIVIER PY MIS EN SCÈNE PAR PATRICK PEYRAT

Les 23, 24, 25, 28, 29,
30 et 31 juillet

A 21H SALLE DE LA BASCULE

TOTEM
PAR LA CIE DES EQUESTRIONS

Le 27 juillet

SPECTACLE EQUESTRE INEDIT
20H30 **COUR MAISON ST-JOSEH**

Ateliers avec les chevaux,
création d'arc, lectures contées...
A partir de 14h (entrée libre)

AU THEATRE DE LA VIE
PAR LES PETITS LAQUAIS

Le 26 juillet

A 20H30 SALLE LA BASCULE

TARIFS: 10€/8€ (-12ANS)

RÉSERVATIONS SUR
LES LAQUAIS.FR OU AU

Les Laquais 04.73.21.18.42

Tauves LA **B**ASCULE


communauté de communes
Domes Sancy Artense


office de tourisme
Auvergne VolcanSancy


PUY-DE-DÔME
LE DÉPARTEMENT

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

TAUVES

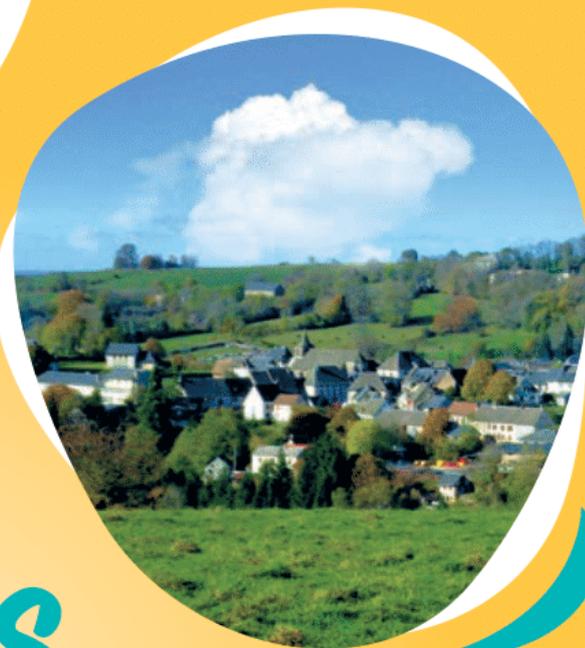
DIM 8 AOÛT 2021

Invitée d'honneur
AOP ROCAMADOUR

20^e

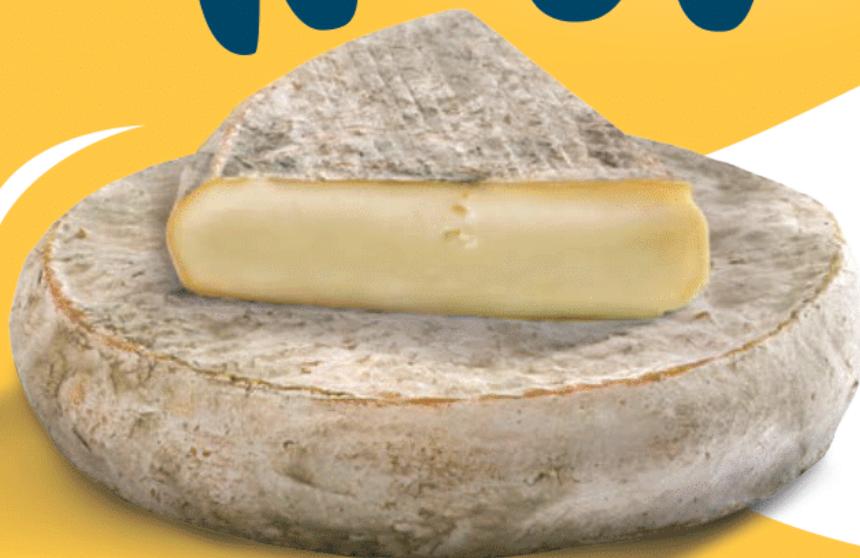
CONCOURS
officiel de

l'AOP
SAINT
NECTAIRE



**PLUS DE 100
SAINT-NECTAIRE
EN COMPÉTITION**

MARCHÉ DE PAYS
ANIMATIONS • EXPOSITIONS
JEUX POUR ENFANTS
CONCERTS GRATUITS
REPAS



Conception : www.iquipusest.com - Impression : Porçu - Crédits photo : Ludovic Combe, Julien Dimmet - Mairie de Tauves - Ne pas jeter sur la voie publique.